

QVE LA PROVINCE NARBONOISE  
premiere, fut appellée Septimanie.

**L**A Narbonoise premiere, que nous difons maintenant le Languedoc, a esté appellée Septimanie, depuis le temps que les Vvisigoths l'ont tenuë. Ce nô de Septimanie ne se trouue point dans les anciens Cosmographes, ny chés les Auteurs qui ont escrit auant l'arriüée des Goths en ce pays, *Sidonius Apollinaris*, Gregoire de Tours, Euloge, Eginard, Nitard, Agobard, Vfsuard, Aymon le Moyne, Ionas d'Orleans, Pierre Abbé de Cluny, & autres qui ont vescu depuis l'aduenement des Goths, les Conciles aussi, ensemble les lettres des Empereurs, & actes faits depuis ce temps là, se seruent bien souuent de ce nom, pour signifier ce pays. Je scay bien que dans Pline & Mela, Bifiers est appellé *Blittera Septimanorum*, parce que *Septimani*, ou les soldats de la septiesme legion y auoient esté logez : Mais ie ne pense pas pourtant que toute la Prouince Narbonoise ait esté pour cette raison appellée *Septimania*.

Nous n'auons aucun ancien Auteur qui ait particulierement remarqué les limites de la Septimanie, ny qui nous ait expliqué ce qu'elle contenoit. Ce qui fait que ceux qui en ont parlé n'en sont pas bien d'accord. Car le docte l'Escalle en ses Commentaires sur le Poëte Ausone la fait d'une bien longue estenduë, disant qu'elle ne contient pas seulement la Narbonoise premiere, mais encores la seconde, les Alpes, l'Aquitaine premiere & seconde, les Neuf-peuples, & la Viennoise qui sont sept Prouinces ; d'où il estime que le nom de *Septimania* vient. Il prend sa coniecture de ce que Constantin dans vne constitution qu'il raporte en ce lieu là, ordonne que sept Prouinces s'assemblent tous les ans dans la ville d'Arles, laquelle en est faite la metropole. Et bien que Constantin ne nomme point dans ladite Constitution ces sept Prouinces, & die seulement que les plus escartées de la ville d'Arles sont l'Aquitaine seconde, & les Neuf-peuples, il pretend que les autres qui ne sont pas nommées sont les cinq autres, dont nous auons fait mention cy dessus, & par ce moyen il comprend dans la Septimanie le Languedoc, toute l'Aquitaine, & ce que nous appellons aujourd'huy la Prouence ; dequoy ie douterois fort. Car il est certain que dans tous les anciens Auteurs la Septimanie est separée de la Prouence, & de l'Aquitaine. Nitard au second liure de son histoire distingue bien clairement l'une de l'autre, quand il escrit que Lothaire auoit promis à Charles son frere l'Aquitaine, Septimanie, Prouence, & dix Comtez entre le Loire, & la Seine. Les lettres de Louïs le Debonnaire que M<sup>r</sup> Pithou a extraictes des archifs de Narbone, & publiées, le monstrent aussi assez : car elles sont enuoyées *omnibus fidelibus in partibus Aquitaniae, Septimaniae, Prouincia, & Hispania consistentibus*. Les mesmes Prouinces sont aussi separées dans l'ancienne diuision des Royaumes & Prouinces, faite par Charlemagne entre ses enfans, que ledict Sieur Pithou a aussi faite imprimer. Sidonius aussi la distingue bien expressement de l'Aquitaine dans l'Epistre premiere du liure troiesme de ses Epistres, quand il

se plaint de ce que les Goths ne se contentent point de leur Septimanie, & veulent enjamber sur l'Auvergne, qui est dans l'Aquitaine: *Gothi (dit il) qui sepe numero etiam Septimaniam suam fastidiunt ac refundunt modum. inuidiosi huius anguli etiam desolata proprietate potiuntur.* Pierre le Venerable, Abbé de Cluny le montre bien aussi en l'une de ses Epistres, parlant de l'herésie des Petrobrusiens, *Et Septimania vestra vobis persequentibus expulsa in Provincia Nouempopulana, quæ vulgò Gasconia dicitur, & partibus adiacentibus sibi foueas præparauit.* Charles le Chauue separe pareillement la Septimanie de l'Aquitaine dans ses lettres rapportées par *Fray Frâncisco Diago* en son Histoire de *los antiguos Condes de Barcelona*; en ces mots: *Itaque notum sit omni Ecclesie fidelium in partibus Aquitaniæ, Septimaniæ, siue Hispaniæ consistentibus.* Que la Prouence soit vne Prouince separée de la Septimanie, ce passage de *Gregoire de Tours*, tiré du chap. 7. du liure 9. de son Histoire le verifie aussi: *Gothi verò propter superioris anni deuastationem, quam in Septimaniam Gontrani exercitus fecit, in Arelatensem prouinciam proruperunt.* *Agobard Euesque de Lyon* les separe encores au commencement de son liure contre les Simoniaques en ces termes: *Significauit mihi fidelis, ac veneranda dilectio tua quòd clari & honorati viri per Septimaniam, & Prouinciam consistentes de me incessanter obtrectando, &c.* Nous pouuons doncques recueillir de ce dessus, que la Septimanie ne comprend point la Prouence & l'Aquitaine: & que *Ortelius* s'est trompé quand il a escrit dans son Thresor Geographique que la Septimanie est la partie des Gaules, que nous appellons Gasconne: & que ceux qui ont dict que la Septimanie estoit en Espagne n'ont pas bien rencontré; car bien qu'elle soit voisine de l'Espagne, & que les Goths qui estoient en Espagne l'ayent longuement tenuë, toutes-fois comme dict *Gregoire de Tours*, *Septimania est intrâ Galliarum terminum.* C'est pourquoy se plaignant de ce que les Espagnols ou Goths qui estoient en Espagne, occupoient le Languedoc, il dit: *Indignum est vi horrendorum Gothorum terminus vsque in Galliam su extensus.* Et bien que le mesme Auteur die que la Septimanie est voisine des Gaules, il le faut ainsi entendre, que la Septimanie tenuë par les Goths est voisine de ce que les François tiennent: car pour lors ils ne tenoient pas la Septimanie.

Reste maintenant de sçauoir qu'est-ce que la Septimanie: ce que nous apprenons du testament de Charlemagne, lequel en deux diuers endroits fait mention de la Septimanie, & tousiours avec cette explication, *Septimaniam, seu Gothiam.* Or il est certain que la Gothie n'est autre chose que la Narbonoise premiere, ainsi que nous dirons plus particulierement cy apres, lors que nous parlerons de la Gothie: tellement que nous pouuons dire que la Septimanie est le Languedoc, ou la Narbonoise premiere. Et qu'il soit ainsi nous treuons dâs les anciens Auteurs, que les principales villes du Languedoc sont dans la Septimanie. Car il est dict dans la vie de saint Gilles rapportée par *Petrus Venetus*, que saint Gilles est in *Septimania.* *Vsuard* dans son Martyrologe met *Besiers* dâs la Septimanie; *Gregoire de Tours* au chap. 3. du liure 8. de son histoire escrit, que *Agde* est ville de la Septimanie. Et au chap. 31. du liure 9. il y met *Carcaffone.* L'ancienne memoire du Concile tenu par *Arnustus Archeuesque de Narbone* avec les Euesques de Septimanie, Prouence, & Espagne, nous tesmoigne assez que *Narbone*, *Carcaffone*, *Besiers*, *Loudeue*, *Agde*, *Nismes* & *Mauguelonne*;

Maguelonne sont dans la Septimanie. Car il se trouue escrit dans ledit Concile *anno incarnationis Herilis Verbigenæ 899. Indictione XII. Nonis Maij, in regno Septimania, territorio Magalonensi, locum uncurias vocato, in Ecclesia sancti Vincentij nos perhumiles Septimania, Hispania, atque Prouincia Iesu Christi serui, Arnustus videlicet sanctæ Ecclesie primæ Narbonæ Metropolitanus, Amelius, Gimera Carcassensis, Rigenaldus Biterensis, Nantigidus Vrgelitanensis, Audgarius Lutouensis, Gairardus Agathensis, Aribertus Nemausensis, Gontarius Magalonensis, Riginaldus Cabaliensis, &c.* Tellement que ce Concile estant composé des Euesques d'Espagne, Prouence, & Septimanie. Nous n'en trouuons point d'Espagne autre que celuy d'Vrgel; & ceux de Prouence, sont les Euesques de Cauaillon, d'où j'infere que les Euesques de Carcassonne, Besiers, Loudeue, Agde, & Maguelonne sont de la Septimanie. J'ay appris aussi par vn ancié titre fait du temps de Charles le Chauue, qui est dans les Archifs de Narbonne, que la Comté de Rasés, où est Allet & Limoux estoient dans la Septimanie. Car l'Empereur donne par cette donation *suo Vasso Hilderico infra Septimaniam, & in Comitatu Reddensi quasdam suæ proprietatis res.* Et dans vn autre titre qui est dans les archifs de Besiers, datté de l'an 1096. il est faite vente d'une vigne, laquelle est *in regno Septimania in Comitatu Biterensi*, & dans vne permutation faite du temps du Roy Lothaire entre Guillaume & Octauius son frere, avec Bernard Euesque de Besiers, & les Chanoines de saint Nazaire, il est pareillement dit qu'ils font eschange de certains biens qui sont *in Regno Septimania in Comitatu Biterensi, &c.* Nous ne scaurions mieux monstrier qu'est-ce que Septimanie, qu'en rapportant ce qui est escrit dans vne ancienne pancarte du Monastere de saint Gilles, faite sous le regne de Loüis le Debonnaire: cette pancarte contient vn denombrement des Abbayes de saint Benoist, qui sont dans les terres & Royaume dudit Loüis, qui estoient tenuës ou de payer des soldats, ou de faire des dons, ou bien seulement de prier Dieu pour l'Empereur, & ses enfans: ces Abbayes sont denombrees par prouinces: & apres auoir parlé de celles de l'Aquitaine, il met celles de la Septimanie en cettere façon, *In Septimania Monasterium sancti Aegidij in valle Flauiana* (c'est l'Abbaye de saint Gilles ( *Monasterium Psalmodiense* (c'est celuy d'Aigues Mortes qui est appellé *Abbas Psalmodiensis*, dans le liure des Taxes ) *Monasterium Aniacum.* C'est le Monastere qui est nommé dans le Continuateur d'Aimon, & dans l'Auther de la vie de Loüis le Debonnaire, *Monasterium Aniane*, & dans le liure des taxes, *Monasterium Aniani*, c'est l'Abbaye d'Aniane, Diocese de Montpellier; *Monasterium sancti Tiberij*, c'est saint Vber, Diocese de Besiers; *Monasterium villæ Magnæ*, c'est le Monastere de Valmagne, Ordre de Cisteaux, Diocese d'Agde; *Monasterium sancti Petri in Lunate*, ie ne scaÿ si c'est saint Pierre de Loudeue; *Monasterium Caunas*, l'Abbaye de Caunes Diocese de Carcassonne; *Monasterium castelli Malasci*; *Monasterium sanctæ Mariæ in Odurobione*, c'est l'Abbaye de la Grace sous l'inuocation de la Vierge, qui est bastÿ sur la riuere de Orbieu; *Monasterium sancti Laurentij.* Je treuve dans vn ancien titre que cette Abbaye de saint Laurens fut vnue, ou donnée par le Roy à Theodard Archeuesque de Narbone & à son Eglise; *Monasterium sanctæ Eugeniæ*; *Monasterium sancti Hilarij*, c'est l'Abbaye de saint Hilaire près de Limoux, dans le Diocese de Carcassonne; *Monasterium valle asperi.* Tous lesquels Monastres & Abbayes se treuent dans le Languedoc: & faut remarquer que dans la

fusdite pancarte, tous les Monasteres qui sont dans l'Euesché & Diocese de Toulouse, sont distinguez de ceux de la Septimanie, & est dit qu'ils sont *in pago Tolosano*, comme ils sont bien dans *Adelmus Benedictinus*, & le Cōtinuateur d'Aymon : d'autant que, comme nous auons monstré ailleurs, le Roy Clouis ayant deffait Alaric Roy des Vvisigots, il retint à foy le pays de Toulouse, & le reste du pays de Languedoc fut baillé aux Goths. Tellement que depuis ce temps là, le pais de Toulouse qui appartenoit au Roy de France, fut separé de la Septimanie, & du reste du Languedoc, qui demeura au Roy des Vvisigots.

Voyons maintenant l'origine & l'etymologie du nom de Septimanie : Surquoy nous auons desia ramené cy dessus l'opinion du Sieur de l'Escalle, qui estime qu'il vient de ce que sept Prouinces s'assembloient à Arles : mais nous auons aussi faict voir comme Arles n'estoit pas dans la Septimanie. Frere Bernard Guido Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & depuis Euesque, dans vn petit liure que j'ay de luy escrit à la main, contenant la diuision des Gaules dit, que ce mot de Septimanie vient d'vne petite montagne que nous appellons maintenant *Cap de Sette*, tout contre Meze, entre Besiers & Montpellier. Voicy ses mots : *Et hæc est prouincia Narbonensis cuius pars Septimania dicitur à quodam forsitan monte, iuxta maris stagnum sito, ubi quondam ciuitas fuisse fertur Septimania dicta, quæ ab incolis podium Cete prope ciuitatem Agathensem vulgariter appellatur.* Il est parlé de ce mont Sette, bien que fort petit dans tous les anciens Cosmographes, Ptolomée le nomme le Mont *Cetyus*, Strabon, *Sigius*, Festus Auienus en son Poëme, duquel le titre est *Ora Maritima, Mons Setius*. Mais ie n'ay point veu ailleurs que cette petite montagne, ou plustost, comme Mela la nomme Colline, aye donné le nom à toute la Prouince, ce qui n'a aucune apparence. Hieronimo Zurita dans ses Annales d'Aragon, & plusieurs autres ont escrit que la Septimanie auoit prins son nom de la ville de Besiers, qui est appelée *Blittera Septimanorum* dans Mela, & Pline, & pensent que c'est de là que toute la Prouince de la Narbonoise premiere a tiré sa denomination. Et bien que cette opinion soit vray-semblable, toutesfois ie ne la crois pas fort assuree ; d'autant qu'il est vray que la ville de Besiers fut dite *Septimanorum* ; parce que *Septimani* qui sont les soldats de la septiesme legion y estoient logez. Tout ainsi que chez les mesmes Auteurs, Orange est appelée *Secundanorum*, Arles *Sextanorum*, & Narbone *Decumanorum*, à cause que les soldats de la seconde, sixiesme, & dixiesme legion y auoient esté enuoyez : tellement qu'il n'y a pas grande apparence qu'on aye appellé le Languedoc Septimanie de la ville de Besiers, plustost que *Decumania*, de celle de Narbone, veu principalement que nous ne lisons point dans l'histoire des Goths, que Besiers ait esté ville maistresse, ou capitale du Royaume des Goths, comme furent Toulouse & Narbone ; & leur histoire mesmes iustifie que les Roys des Goths se sont qualifiez Roys de Toulouse & de Narbone, non pas de Besiers. J'ay autrefois douté si ce mot de Septimanie venoit de saint Gilles, d'autant qu'il est certain que la ville de saint Gilles a esté appelée *Palatium Gotthorum*, au rapport d'Ottho Frisingensis en sa Chronique, & de Godefroy de Viterbe dans son liure intitulé *Pantheon* : Et ce pour autant qu'Ataülphe qui fut le premier Roy des Goths qui mit le pied dans les Gaules, s'y tint avec sa femme Placidia, ainsi qu'escruiuent les susdits Auteurs. Et c'est peut estre la raison  
pourquoy

pourquoy dans les anciennes pancartes le Monastere de saint Gilles est dit estre *in Valle Flauiana*, à cause que les Roys des Vvisigots se sont tous surnommés *Flauij*, ainsi que nous voyons dans les loix des Vvisigots, & encores aujourdhuy le bois de saint Gilles est appelé *la selua Gotesca*, comme il estoit aussi anciennement appelé, suiuant ce que i'en ay peu recueillir des anciens titres de ladite Abbaye. Mais il semble que le lieu de S. Gilles où le Rhosne entre dans la Mer, se nommoit anciennement *Septimania*, comme nous pouuons voir dans l'ancienne vie de S. Gilles, en laquelle il est dit de luy: *Deinde famam humanam fugiens relicto Veredonio interiore Rhodanum penetrauit, ubi Rhodanus in mare influit, qui locus Septimania vocatur*. Tellement que l'on peut mettre en doute, si ce lieu de S. Gilles a esté appelé Septimanie, & si les terres tenuës dans la Narbonoise premiere par les Goths, ont prins leur nom de la ville, où estoit le palais des Goths: De mesmes que nous treuons la susdite ville de S. Gilles auoit esté autrefois comme Metropole du Languedoc, qui fut de là appelé, la Prouince de saint Gilles, ainsi que nous dirons cy apres. Et par la mesme raison que nous voyons dans l'histoire quelques Roys de France auoir pris le titre de Roys de Mets, Soissons, & Paris, & Aribert frere du Roy Dagobert, de Tolose, parce que c'estoient les villes capitales de leurs Royaumes; ce que toutefois ie ne voudrois pas asseurer.



QUE LA SEPTIMANIE A ESTE  
appelée Gothie.



A Septimanie a esté depuis appelée Gothie, parce que les Goths l'ont tenuë. Nous lisons dans le testament de Charlemagne qu'en mesme temps la Narbonoise premiere a esté appelée de ces deux noms: car parlant de ce pais il le nomme Septimanie, ou Gothie.

Et y a grande apparence que dans Aymon & dans les autres Autheurs le Duc de Septimanie ne soit autre, que celuy qui est appelé le Marquis de Gothie: car comme nous auons dit ailleurs, les anciens vsoient indifferemment des noms de Duc, Marquis, & Comte. Dans le *Prouinciale omnium Ecclesiarum* au liure des Taxes, Narbone & tous les Eueschez qui estoient anciennement, & sont encores suffragans de Narbone, sont *in Gothia*, ce qui monstre clairement que la Gothie est la Narbonoise. Et tout ainsi que la Prouince appelée la Narbonoise premiere fut dite Gothie; de mesmes les habitans ont esté appellez Goths. Rigord dans la preface de la vie du Roy Philippe se dit, *natione Gothus*, bien qu'il fut du Languedoc. Foulques de Chartres rapportant comme Raymond de S. Gilles allant à la terre sainte, composa ses troupes de ceux d'Aquitaine & de Languedoc, escrit qu'il partit, *cum Gothis, & Gasconibus*. Et Oderic Vital en son histoire Ecclesiastique dict que *Alphonsus Gothos perdomuit*, voulant dire qu'Alphonse Comte de Tolose s'estoit rendu maistre de la Comté de Tolose. Et lors qu'il veut dire que le Roy Louïs vint attaquer Tolose, pretendant la Comté luy appartenir, il escrit en ces termes: *Ludouicus Rex*

*Francorum expeditionem agens contra Gothos, & Gascones pluribus curis crebrò anxiatur.*  
 Dans les anciennes Annales de France que Mr. Pithou a fait imprimer, il est dict que Narbone, Nismes, & Agde sont villes de Gothie, lesquelles nous auons fait voir estre dans la Septimanie, & appartenir à la Narbonoise premiere. A laquelle il est arriué comme à la pluspart des Royaumes, & mesmes aux dix sept Prouinces des Gaules, lesquelles ont changé de nom; car dans le *Prouinciale omnium Ecclesiarum*, Magonce & Colongne qui estoient anciennement *in Germania*, sont dans ledict liure *in Allemania*. La ville de Treues Metropole de la Belgique premiere, est mise dans le mesme liure *in Allemania*: Reims metropole de la Belgique seconde est *in Francia*: Lion metropole de la Lionnoise premiere est aussi *in Francia*: Rouen qui estoit la metropole de la Lyonnoise seconde est *in Normania*: Sens metropole de la Lyonnoise quatriesme est aussi *in Francia*: Tours metropole de la Lyonnoise troisieme est aussi *in Francia*: & la pluspart de ses suffragans *in Britannia minori*; ou ( comme on lit dans quelques exemplaires ) *in Britannia parua*: Besançon metropole de la prouince appelée *Maxima Sequanorum* est *in Burgundia*: Bourges a retenu son nom d'Aquitaine; Bourdeaux qui estoit metropole de l'Aquitaine seconde est *in Vasconia longa*: Auch ville maistresse de la prouince appelée *Novempopulana*, est *in Vasconia curta*: Vienne qui estoit en la Viennoise est *in Delphinatu*: Aix qui estoit en la Narbonoise seconde est *in Prouincia*: Embrun qui estoit metropole de la Prouince des Alpes Maritimes est aussi *in Prouincia*: la Tarentaise ville capitale des Alpes Pennines est *in Sabaudia*: & Narbone qui estoit anciennement en la Narbonoise premiere est *in Gothia*. Nous auons dit ailleurs que les Goths ont eu cette ambition de nommer les terres qu'ils ont cõquises de leur nom. Iornandes escrit que quand ils sortirent de l'Isle Scandie pour aller faire leurs conquestes: la premiere terre où ils aborderent ils l'appellerent *Gotiscandia*. Et Ataülphus eut autrefois le desir de perdre le nom d'Auguste, & de l'Empire Romain, en ordonnant que d'oresnauant les Augustes seroient appelez Ataülphes, & l'Empire Romain Gothie, ainsi que l'escrit Paul Orose au liure septiesme de son histoire.

*QUE LE LANGUEDOC, OV GOTHIE A ESTE  
 depuis appelée la Prouince de saint Gilles.*



Igibert en sa Chronique, & Godefroy au seiziesme chap. de son histoire qu'il nomme *Pantheon*, ont escrit que la Prouince des Gaules qu'on appelloit anciennement Gothie, estoit nommée de leur temps la Prouince de S. Gilles: & Foulques de Chartres, & *Albertus Aquensis*, pour dire que Bertrand Comte de Tolose estoit party du Languedoc, ou de la Gothie, pour aller à la conqueste de la terre sainte, ont escrit qu'il est party de la Prouince de S. Gilles. C'est pourquoy vn bien ancien Roman que j'ay chez moy escrit à la main, dit que Nismes est du terroir de saint Gilles, en ces vers:

*Cette Cité dont ie vous chante Nismes,  
 Est en la terre de Monseigneur saint Gilles.*

J'ay apprins de Otho Frisingensis que la ville qui se nomme aujourd'huy saint Gilles a quitté son ancien nom, & a prins celuy de S. Gilles pour l'honneur de ce Sainct, lequel y auoit habité: tout ainsi que dans nostre Languedoc la ville que les anciens nommoient *Cesero* est aujourd'huy nommée saint Tiberi, ou comme l'on prononce au pais saint Vberi: à cause que saint Tiberi y fut martyrizé, comme nous aprenons du martyrologe d'Adon, ainsi que nous auons dict en descriuant les villes des Volcques. Tout ainsi que la ville de saint Gilles a changé son nom en l'honneur de S. Gilles; de mesmes en a fait toute la Prouince, c'est pourquoy le mesme Otho Frisingensis appelle la ville de S. Gilles Metropole; d'autât que toute la Prouince en a prins le nom. Nos Comtes de Tolose ont prins aussi sur la fin le titre de Comtes de saint Gilles. Et les Autheurs Anglois & Espagnols les nomment ordinairement ainsi. J'ay bien remarqué que Raymond de S. Gilles, qui semble estre le premier qui ayt porté ce nom, honoroit fort saint Gilles; tellement que dans vne sienne ancienne Charte, il ordonna que la feste de S. Gilles seroit chommée dans le Diocese du Puy, *ob amorem sancti Aegidij quem multis iniuriarum modis offendi.* Ce que nous auons dit plus au long en la vie de Raymond de saint Gilles.



*QUE LA PROVINCE DE SAINT GILLES  
a esté en dernier lieu appelée Languedoc.*



Esar au premier liure de ses Commentaires diuise les Gaules en trois parties, lesquelles, comme il dit, estoient non seulement separées par riuieres, & autres limites; mais encores par langues: car chaque partie de ces Gaules auoit sa langue. Nous tenons auourd'huy fort peu de la langue Belgique, ce qui peut auoir donné subject aux modernes de diuiser ce que nous retenons des Gaules en deux langues, ou deux parties, l'une qui se nomme la langue d'Ouy, de laquelle Paris est la ville Capitale; l'autre le Languedoc qui a Tolose pour Metropole. Froissard au chap. 7. du 3. volume escrit que quand Charles V. Roy de France fut trespasé, le Royaume fut diuisé en deux parties: le Duc de Berry eut le gouvernement de Languedoc; & le Duc de Bourgogne de la langue d'ouy. Les Cheualiers de Malte diuisent aussi leurs terres & Commanderies par langues, & les Commanderies sont affectées à ceux de la langue, où elles se treuuent situées. Il est souuent fait mention dans les Ordonnances, & anciens titres & liures, tant de la langue d'Ouy, que de langue d'Oc: la langue d'Ouy est maintesfois appelée la langue d'Ouit. Et dans l'ordonnance du Roy Philippe le Long donnée à Vincennes l'an 1313. la langue Françoisie: comme aussi le Languedoc est appelé dans les anciens liures, qui sont aux archifs de la ville de Tolose, *la lingua d'oc*: dans lesquels est dit, *& tramezeron lor per diuersas partidas de la lingua d'oc*, & dans le Sire de Ioinuille: la langue torte. Charles septiesme dans l'ordonnance portant erection du Parlement de Tolose la nomme *Patris Occitania*: ce qui a donné subject au Pape Innocent IV. dans son Registre, d'appeller

ce país *Occitania*. Mais communement & le plus souuent il est nommé dans les anciens actes, *patria lingua Occitana*. L'arrest *Sanè*, qu'on a mis sur la fin des Coustumes de Tolose, qui a prins le nom du premier not dudiect Arrest, & qui fut faict du temps du Roy Philippes le Bel, veut que ce reglement ait lieu *In tota lingua Occitana*. Et les Commissaires ou enuoyez qui firent ledit Arrest, prennent ce titre : *Nos Rodolphus permissione diuina Laudunensis Episcopus, & Ioannes Comes Foresij ad partes lingua Occitana pro reformatione patriæ & correctione Curialium destinati*. Nous auons les reglemens faits & dressez par eux dans vn ancien registre attaché avec vne chaisne de fer, tant au bureau de la grand' Chambre, que de la premiere Chambre des Enquestes, qui portent ce titre : *Ordinationes factæ per Episcopum Laudunensem, & Comitem Foresij reformatores totius patriæ lingua Occitana*. Iean Comte d'Armagnac Lieutenant du Roy en Languedoc dans des anciennes Chartres de l'an 1356. se dit Lieutenant du Roy *in patria lingua Occitana*.

Plusieurs ont estimé que le país de Languedoc auoit prins son nom des Goths, qui ont longues années tenu lediect país, d'autant que *Land* en Allemand signifie pays. Et partant Languedoc semble estre dit pays des Goths, mesme anciennement le Languedoc fut appellé Gothie. Mais ie crois qu'ils n'ont pas bien rencontré : car ce mot de Languedoc vient plustost de la langue que les naturels parloient. Car comme ceux du país de la langue Françoisè s'ont appellez de la langue d'Ouy; de mesmes ceux de ce país sont appellez du Languedoc, c'est à dire, comme nous auons remarqué cy dessus, langue de Occ: ce que Raymond Comte de Tolose monstre bien clairement dans vn ancien acte de l'an 1220. dans lequel il distingue ceux de ce pays des autres par leurs langues, quand il dit ; *Quod quicumque homines nostri idiomatis, videlicet de lingua nostra*. Guillaume de Puylaurens Chapelain de Raimond le ieune Comte de Tolose, voulant dire au chap. dixneufiesme de son Histoire, que le Comte de Mont-fort ne se vouloit plus fier à ceux de Languedoc, il le dit en ces termes : *Idem Comes extunc abhorreere cæpit consortia militum nostra lingua*. Guiraud Riquier ancien Poëte de Narbone en vn Poëme qu'il a faict en l'an mil deux cens septante, sur la mort d'Amalric son Seigneur, & Vicomte de Narbone, voulant dire qu'Amalric estoit le plus noble du Languedoc, il dit qu'il estoit le plus noble de sa langue en ces vers :

*Donnx perdu le Narbonnés, & Narbona,  
Don deu' esser tot le poples ploros :  
Car elh era la plus noble persona  
Per dreg deuer que dest lengage fos.*

Ie ne crois pas aussi que ce qu'a remarqué Pasquier en ses Recherches soit veritable qu'il ayt esté appellé Languedoc, pource que ceux de ce país auoient aprins la langue des Goths, lesquels y auoient faict long seiour. Et n'ay point veu aucun ancien acte, dans lequel ce país soit appellé en Latin *lingua Gothica*, comme il dit que l'on lit dans les anciens actes : mais au contraire ce país est tousiours nommé dans les anciens liures, *Patria lingua Occitana*, ou *Occitania*, ainsi que nous auons dit.

Et bien que le Languedoc ne contienne aujourd'huy gueres plus que la Nar-

bonoife premiere ; neantmoins il y a grande apparence qu'il estoit anciennement de plus grande estenduë , & qu'il comprenoit quasi tout le pais de droit escrit, qui estoit sous l'obeissance de nos Rois. Car dans l'ancien estat du Parlement estably par le Roy Philippe le Long au bois de Vincennes en l'an 1316. l'on ne treuve d'autres iuges ordonnez pour iuger les affaires des subjects du Roy, que ceux qui sont establis au pais de la langue Françoisë , & du Languedoc. Et i'ay appris par des anciennes Chartes de Iean Comte d'Armagnac, & Lieutenant du Roy au pais de Languedoc de l'an 1356. que anciennement le Roüergue, Quercy, & Bigorre appartenoyent au Languedoc , ce que nous pouuons remarquer du commencement des susdites lettres que i'ay treuues dans les Archifs de la maison de ville de Tolose, qui est tel : *Ioannes Comes Armeniaci, Fesensacij, & Ruthenensis, Vicecomes Leomania, & altis Villaris locum tenens Domini nostri Regis in tota lingua Occitania, Vniuersis presentes litteras inspecturis salutem & presentibus dare fidem. Notum facimus quod post inopinatum, & lamentabilem casum captiuitatis domini nostri charissimi domini Ioannis Francia Regis, venerunt coram nobis ad ciuitatem Tolose cum uocatione consilij de nostro mandato precedente, Reuerendissimi Episcopi, Abbates, Decani, Priores, & alij viri Ecclesiastici pro toto cœtu Clericorum lingue Occitanensis, videlicet Senescalliarum Tolose, Carcassonnensis, Bellicadri, Ruthenensis, Caturcensis, & Bigorre diuersorum statuum.* Tellement qu'il y a grande apparence que lors que le Roy Philippe ordonna qu'il y auroit deux Parlemens en France, pour rendre iustice à ses subiects, celuy de Paris & de Tolose, que celuy de Paris fut estably pour tout le pais coustumier, & celuy de Tolose pour le pais de droit escrit, qui estoit en l'obeissance du Roy, lequel estoit le plus esloigné de sa personne. C'est pourquoy en pais de droit escrit, l'on ne defere point aux appellations verbales, si elles ne sont releuées litteratoirement, & si l'on appelle d'vne sentence interlocutoire, le iuge peut refuser l'appellation, & continuer sa procedure ; bien que en pays coustumier il soit tenu de surseoir, & ne peut on deduire de nouueaux griefs, ou mouuements en la cause d'appel, qui n'ayent esté deduits deuant le premier iuge, ainsil faut que le procez soit iugé sur mesmes actes. Ce qui toutefois n'auoit lieu au pays Coustumier, où l'on pouuoit deduire de faits nouueaux, & cela estoit anciennement obserué deuant les establissemens des autres Parlemens. Ainsi que remarque vn ancien style de la Cour de Parlement que i'ay chez moy escrit à la main. Il est certain que c'est le priuilege de Languedoc qu'il soit regi par droit escrit ; ce que les gens des trois Estats de Languedoc desdites Seneschauffées de Tolose, Carcassonne, Beaucaire, Roüergue, Quercy, & Bigorre requierent expressement ledict Iean Comte d'Armagnac, & Lieutenant du Roy en Languedoc, leur vouloir accorder : *Quod causæ, & status dictarum Senescalliarum iure scripto regantur.* Ce qu'il leur accorda : & depuis fut confirmé en la mesme année 1356. par Charles Dauphin de Viennois Lieutenant general en France, durant que son pere le Roy Iean fut detenu prisonnier par le Prince de Galles, fils du Roy d'Angleterre. Et ce priuilege a esté depuis accordé au Languedoc par le Roy Charles huitiesme dans ses Ordonnances faiçtes pour ledict pays, où il est dict expressement qu'il seroit regi par le droit escrit. Voila pourquoy les habitans de la ville de Gourdon, Seneschauffée de Quercy, ont autrefois pretendu auoir le

droict de franc-aleu ( priuilege qui appartient à ceux de Languedoc ) comme estant du gouuernement de Languedoc, ainsi qu'ils faisoient voir par des anciennes pancartes au procez qu'ils auoient contre le Seigneur Marechal de Themines, aujourd'huy Lieutenant general pour le Roy en Guyenne. Toutesfois l'affaire ayant esté euoquée au grand Conseil, par Arrest ils furent defmis de leur demande : d'autant que les Empereurs accorderent tant seulement à ceux de la Gaule Narbonoise *ius Italicum*, ainsi qu'escriit le Iurifconsulte Caius en la loy derniere, *de Censibus*. Estant certain que les derniers Comtes de Tolose ont esté Seigneurs du pays de Quercy, Roüergue, & Agenois. Je ne sçay pourquoy Nicolas Gilles au commencement de la vie du Roy Dagobert appelle le Languedoc & la Prouence Auenterre, ou comme il est dit dás quelques autres editions Auenterre ou Aneurerre, quand il dit qu'apres que le Roy Dagobert eut partagé son frere Aribert, il resta à Dagobert toute la France, Neustrie, qui est la Normandie, Bourgongne, & Austrasie, qui est la Comté de Lorraine, Auenterre que l'on appelle Languedoc, & Prouence, & la premiere partie d'Allemagne iusques au Rhin : car ce mot de Auenterre ne se treuve point dans l'ancienne Chronique Françoisse de saint Denis, de laquelle le Nicolas Gilles a tiré partie de son histoire.



BONTE', ET FERTILITE' DV  
pays de Languedoc.

CHAPITRE V.



LE Languedoc premiere & principale partie de la Gaule Narbonoise, est l'une des meilleures, & plus fertiles Prouinces de la France, qui produit toute sorte de fruits, & dans laquelle on ne trouue aucun coin de terre infructueux, ainsi que tesmoigne Strabon au liure quatriesme de sa Geographie : ce que nous verifions estre tres-veritable, si nous considerons bien ledict pays : car nous trouuerons que le Languedoc rapporte toutes choses necessaires à l'usage de l'homme, soit pour la vie, soit pour le plaisir & delectation : sans qu'il aye besoin d'emprunter rien des Prouinces circonuoisines : car tant s'en faut qu'il faille que ce pays ait recours aux autres Prouinces, qu'au contraire il a telle abondance de toutes choses necessaires, qu'il en fournit non seulement aux Prouinces limitrophes, mais encor aux plus eloignées.

Entre les choses qui sont plus necessaires pour nostre vie, c'est le bled, & le vin : en quoy le pays de Languedoc est grandement abondant. Car pour le bled les fertiles plaines qui sont prés de Tolose en produisent si grand' quantité, que nous en faisons tous les iours bonne part à ceux de Bourdeaux, qui mangeroient souuent leur pain bien cher, si la riuere de Garonne qui passe à Tolose, & se rend à Bourdeaux ne leur en portoit en abondance. Tellement que c'est

c'est auourd'huy le plus commun commerce parmi les habitans & marchans de Tolose, que d'acheter des bleds dans le pais, pour les transporter par la Garonne à Bourdeaux. Ce qui est grandement vtile & profitable aux habitans desdites villes, qui ne pourroient autrement debiter leurs grains, à cause de la grande abondance qui est dans le pays. Les plaines aussi tresfertiles d'Albigeois fournissent de bled toutes les montagnes voisines de Rouërgue, & sans cette traite ceux d'Albigeois ne feroient profit de leurs bleds: d'autre costé le pays bas de Languedoc, & les villes de Narbone & Besiers sont si abondantes en bled, qu'on void ordinairement dans les ports tous les vaisseaux chargez du bled de Languedoc, qu'on apporte tant en Espagne qu'en Italie.

Il sembleroit y auoir grand sujet de blasmer l'Empereur Probus, de ce qu'il auroit permis aux Gaulois de planter tant de vignes que bon leur sembleroit, ainsi qu'escriit Vopisque en sa vie; puis qu'une partie du reuenu des habitans du pays de Languedoc consiste en la vante de leurs vins, d'où ils retirent vne bonne somme d'argent pour subuenir à leurs autres affaires.

Ce pays ne produit pas seulement abondance de vins communs, mais encor de vins tres-excellens. Entre les terroirs qui portent ces grands vins, on peut mettre au premier rang le terroir de Gaillac en Albigeois, dont le vin outre sa generosité a cette qualité, qu'il est de bonne garde; & peut estre commodement transporté aux Royaumes estrangers. Car tant s'en faut qu'en le portant sur mer il se gaste, qu'au contraire il se purifie tousiours, & se rend plus excellent. Pline, & Martial escriuent que les vins de Marseille estoient priséz en Italie, d'autant qu'ils sentoient la fumée, ce qui se faisoit avec artifice. Et Columella enseigne comment il faut faire que le vin aye l'odeur des roses: qu'il appelle, *vinum rosaceum*. Mais le vin de Gaillac sans aucun art ny artifice laisse dans la bouche apres l'auoir beu cette odeur de roses. D'ailleurs ce vin est grandement propre à l'estomach, & n'est point fumeux, tellement qu'il va plustost aux veines qu'à la teste. J'ay appris en passant à Gaillac de ceux de ladite ville, que ce vin auoit cette qualité, que si quelqu'un en boit trop, neantmoins il luy donne vne bonne heure, ou vne heure & demie pour se retirer, sans luy troubler le cerueau. Le vin de Gaillac est tellement prisé, que les Rois, Princes & grandes maisons des pays Septentrionaux font leur prouision dudict vin pour leur table; d'autant que la voiture en est bien aisée: car la riuere du Tarn passe tout ioignant les murailles de Gaillac, & apres se rend dans la riuere de Garonne, & celle cy dans l'Ocean.

Le vin doux de Limous que l'on nomme Blanquete de Limous, est le plus delicieux qu'on scauroit boire au commencement de l'année. Ces vins sont seruis ordinairement en tous les grands festins; & les Allemans les trouuent bien si agreables, que souuent passans par le pays où se leuent lesdits vins, ils y font sejour pour les goustier plus à loisir. On appelle le susdit vin, Blanquete de Limous, d'autant que les raisins blancs, dont il se fait, se nomment Blanquette dans le pays. Outre la Blanquete il se leue près dudict terroir du vin musquat qu'on nomme d'Azile, qui est doux & fort delicieux à boire, sans qu'il soit violent ny fumeux. Il semble que Pline ait recogneu cette sorte de vins, au chap. 9. du liure XIII. de son histoire naturelle, où il parle des vins qui sont

doux, ou par le soyn & artifice que l'on y apporte, ou bien naturellement cōme il s'en leue dans la Prouince Narbonoise.

Le vin muscat qui se leue non loing de Besie: au terroir appellé de Frontignan, surpasse toute autre nature de vins en generosité. Ce vin est reserué pour les festins des Rois & des grands, non pas pour leur boisson ordinaire, comme celuy de Gaillac, & non seulement les Septentrionaux chez qui ces vignes ne viennent point, s'en fournissent; mais aussi les Italiens bien qu'ils ayent des vins tres-excellens, le vont acheter à Frontignan: d'autant qu'il a quelque chose de plus noble que le reste des autres vins. Je croy que Pline a voulu parler de cette sorte de vins au chap. 6. du liure 14. quand il dit, parlant des excellens vins des Gaules: *Beterarum intrà Gallias consistit autoritas*. Je ne doute point qu'il ne soit mal aisé de monstrier que les anciens ayent recognu le vin muscat; bien que plusieurs croient que *Vua Apiana* dont est faicte mention dans Pline au Chapitre second du liure quatorzième soient les raisins muscats, qui sont appelés *vua Apiana*, d'autant que les mouches à miel les aiment. Mais c'est vne question qui merite vne plus grande recherche. Et pour clorre ce discours de nos vins de Languedoc, le vin que l'on appelle *Canteperdis*, à cause du terroir qui le produit près de Beaucaire, ne merite pas d'estre oublié: car c'est vn vin clair et le meilleur, & plus excellent que l'on sçauroit boire. Les habitans du pays de Languedoc ne reçoient pas seulement le profit de la vente de leurs vins: Mais encores ils retirent de bonnes cōmoditez des raisins tant frais que dessechés. Car les muscats du bas Languedoc sont apportez iusques à Tolose, & se vendent par tout le pais à cause de leur bon goust; & les raisins secs que l'on appelle passerille, du Latin *vua passa*, sont si communs & en telle abondance dans ledit pais, qu'il en fournit tout le Royaume; comme estans beaucoup meilleurs, & plus sains que ceux d'Espagne, lesquels ne se vendent point à la moitié près autant que ceux du pais, que nous appellons, à cause du terroir qui les produit, raisins d'Auseuil.

Après le pain & le vin, il n'y a rien de plus necessaire à l'entretenement de la vie que le sel & l'huile, en quoi consiste la principale richesse du pais de Languedoc. Car les salins dudit pais produisent si grande quantité de bon sel, qu'il n'y en a pas seulement pour l'usage & seruice d'iceluy, mais encor il en fournit l'Allemagne & les Suisses. Outre que le sel du Languedoc est beaucoup plus profitable que le sel Poiteuin, d'autant que l'ardeur du Soleil qui est plus grande en Languedoc, le rend beaucoup plus sauoureux, & faict que peu de sel de Languedoc profite plus pour saler, que ne seroit le double du sel de Poictou.

On voit d'ailleurs plusieurs minieres de sel blanc, tant au pais bas de Languedoc, qu'en la Comté de Foix, lequel sent la violette de Mars, & dont on se sert à table; mais l'abondance & grande quantité de sel prouient des Salins de Pécays, qui sont à Aigues-mortes; où l'on voit de grandes plaines, ou aires près de la mer, dans lesquelles on faict venir par de canaux l'eau de la mer, laquelle après estant dessechée par l'ardeur & vehemence du Soleil, és mois de Iuin, Iuillet, & Aoust, laisse de grandes montagnes de sel. Je ne sçatroy mieux descrire comme quoy le sel se faict dans ces salins, que par ces vers de Rutilius Numa-

Numatianus tirez du liure premier de son Voyager,

*Subiectas villæ vacat aspectare salinas  
 Namque hoc censetur nomine salsa palus.  
 Quæ mare terrenis decliue canalibus intrat  
 Multifidâsque lacus paruula fossa rigat.  
 At ubi flagrantès admouit Syrius ignes  
 Cùm pallent herba, cùm sùit omnis ager.  
 Cùm cataractarum claustris excluditur æquor,  
 Vt fixos latices horrida dumet humus,  
 Concipiunt acrem natiua coagula Phæbum,  
 Et grauis æstiuo crusta calore coit.*

Le reuenu que les Salins de Pecais apportent annuellement au Roy, est si grand, qu'il vaut quatre vingts dix & sept mille quintals de sel, qui reuiennent en argent a vn milion vingt mille liures; à quoy ils se trouuent affermez cette année mil six cens vingt-cinq.

Reste à parler de l'huile qui est la plus grande richesse du bas Languedoc, qui en produict vne merueilleuse abondance: car il n'y en a pas seulement pour ledict pays, & pour l'usage de toute la France; mais encore dequoy en fournir tous les pays Septentrionaux où les Oliuiers ne viennent point. Car il en est porté si grande quantité par des mulets dans la ville de Tolose, qu'elle le communique puis apres par le moien de la Garone qui se rend à l'Ocean à tout le reste de la France, & autres pays circonuoisins, qui ne portent point d'Oliuiers: aussi l'huyle de Languedoc est plus douce & plus excellente que celle d'Espagne.

Le bled, vin, sel, & huile sont bien necessaires; toutefois nous viurons fort chetiuement si nous n'auions de la viande & du poisson, ce qui ne manque point dans le Languedoc: car outre que le haut nous fournit de grand quantité de bœufs, vaches, & veaux; Le pays bas encores nourrit abondance de moutons qu'on meine paistre dans des pasturages qu'ils nomment garrigues, couverts de thym, de Rosmarin, & de lentisque, qui rendent la chair suauè & de bon goust: D'ailleurs on porte si grande quantité de Coqs d'Inde, chapons, poules, & poulets dans la ville de Tolose, que souuentefois ils sont à meilleur marché que le bœuf ny le mouton; tellement que le commun peuple en peut manger sans faire trop grande despense. Il y a aussi telle quantité d'oysons que l'on peut dire à bon droit que c'est la boucherie des paisants, & des artisans, lesquels se nourrissent le plus souuent de cette chair, qui se vend en sa saison dans Tolose par tous les carrefours. Quant aux perdris, leurauts, tourterelles, becasses, & lapins, il s'en y trouue aussi fort abondamment pour fournir aux festins. Mais ce qui est particulier au pais de Lauraguois, c'est qu'il y a vne grande quantité de cailles és mois de Iuillet, Aoust, & Septembre, tres-grasses & tres-bonnes. Et outre ces mois on en peut manger vne bonne partie de l'an; car on a accoustumé d'en nourrir dans les cages, ce que l'on fait fort commodement, d'autant qu'elles se nourrissent de millet, dont nous auons à foison; & outre la commodité que nous receuons de la prise, le plaisir de la chasse en est grandement agreable. Les bizerts que nous appellons perengues

lors qu'ils passent aux monts Pyrenées près Baignieres, viennent avec si grand affluence qu'on en porte abondamment dans Tolose au mois d'Octobre, & les artisans en peuvent acheter tant sont ils à bon compte. Les plaines de Lauraguois, & de Tolose, nous fournissent aussi de tant d'aloüetes l'hyuer, que nous les auons souuent à trois sols la douzaine. Et les riuieres de Lers, & autres petites qui sont en la plaine de Tolose se trouuent en cette saison tellement couvertes de canarts, farcelles, & autres oiseaux de riuere, que les marchés en sont tous pleins. J'ay reserué pour mettre fin à ce discours du gibie, ces petits oyseaux qu'on prend près de Tolose nommez Benarris, lesquels sont passagers, & passent deux fois l'an: à sçauoir aux mois de May & d'Aoult, on les prend avec des filets lors de leur passage. Ces petits oyseaux estans nourris en cage viennent si gras, & de si bon goust, qu'on les apporte bien souuēt tous morts dans vne petite malere pleine de millet en poste de Tolose à Paris, pour la table du Roy, & des Princes. Et bien qu'ils s'en prenne quantité dans les plaines de Tolose, neantmoins ils sont si chers en hyuer, qu'ils se vendent quelquefois iusqu'à vn quart d'escu la piece. Il sèble que cét oiseau soit appellé par les Italiens *Ortalano*; mais tout ainsi que les cailles sont beaucoup plus excellentes en Lauraguois, qu'en Italie, à cause que l'Italie est trop seiche; de mesme les Ortalans ou Benarris sont beaucoup plus gras, & ont meilleur goust à Tolose qu'en Italie.

Je mettray pour le dessert & dernier mets le bon fruit qui se leue en Languedoc, comme muscats qu'on porte du pais bas à Tolose, les excellens melons, les bonnes figues, les belles pauies, auberges, mirecoutons, auant pesches, pauions, pesche-noix musqués, abricots, & autres fruits à noyau que le Languedoc produit beaucoup plus excellents, & en plus grande quantité que nulle autre Prouince de France; sans que pourtant elle manque de bon fruit à pepin tant d'hyuer que d'Esté.

Ce pais aussi n'a point manque de poisson pour le Carefme, & autres iours ausquels on s'abstient de la viande; car vne bonne partie du Languedoc est bornée de la mer Mediterranée, ou des riuieres du Rhosne & de Garone: & bien que la ville de Tolose se trouue esloignée de la mer d'environ trois iournees, toutefois hors le temps des grandes chaleurs on y apporte d'aussi bon poisson qu'on sçauroit manger sur les lieux où il se prend: d'autant que celuy qu'on mange près de la mer sent vn peu la marine; tellement que celuy qu'on apporte à Tolose semble quelquefois auoir meilleur goust. On a d'abondant cét auantage dans la ville de Tolose que d'y voir du poisson tant de la mer Mediterranée que del'Ocean; car on y en apporte du costé de Bayone: & deuers Bourdeaux vient si grande quantité d'huistres, moules, & autres coquilles, que souuent en Carefme la ville en est toute pleine. Ce n'est donc pas sans cause si Strabon a escrit que la terre des Tectosages, ou Tolosains estoit vn Isthme, ou destroit de terre entre la mer Oceane & Mediterranée, puis que nous retirons de si grandes commoditez de ces deux mers.

Après ce qui est necessaire pour la nourriture, il n'y a rien dont nous ayons plus de besoin que des vestemens & habits pour nous couvrir, & defendre du froid, ce que nous trouuerons dans le Languedoc sans emprunter nos voisins.

Car

Car la ville de Carcaffone nous fournit de fi bons & fi fins draps qu'on appelle Contrats, qu'il n'y en a pas feulement pour l'vfage du païs, mais encore on en transporte tous les iour les plus fins en Espagne & ailleurs. Et non feulement il fe faiët des draps dans Carcaffone, mais il n'y a quasi ville ou bourg en Languedoc où le lanifice ne foit estably, soit il en farges comme à Nismes, rafes, rafetes, cordeillats, cadis, reuerches, & autres draps de laine. Tellement qu'aujourd'huy vn des plus grands trafics & commerce qui se fasse dans Tolose est de draps, pour la fabrique desquels ceux du païs n'ont pas besoin d'aller querir des laines dans les autres Prouinces, car il en y a si grande quantité dans le Languedoc, que les laines du pays sont non feulement suffisantes pour fournir à leurs draps; mais encore on porte les fines laines de la Courbiere en Espagne, desquelles, comm'on dit, sont tissus les fins draps de Segobia. Ils ont aussi cette industrie au païs bas de Languedoc, de tondre leurs aigneaux, d'où vient cette toison si fine qu'ils nomment en langage du païs, agnices, ou toison des aigneaux. Pline au chap. 48. du liure 8. parle des laines de la Gaule Narbonoise, qui sont autour de la ville de Pefenas, & dit que cette laine semble plustost poil que laine; & que les robes qui en sont tyssuës, si on les faiët reteindre apres auoir perdu le poil, elles durent à iamais. Les teintures aussi pour teindre les laines & draps, ne manquent point en Languedoc: car il y en a de fort bonnes tant dans Tolose, Narbone, qu'és autres villes, & se peuuent faire beaucoup plus commodement qu'en nulle autre Prouince; d'autant que tout le pastel de France vient du Languedoc, qui est vn des meilleurs, & plus grands ingrediens qui serue à la teinture. L'on teintencores en la ville de Narbone en escarlate; à cause de la commodité de la cochenille, ou graine d'escarlate, qui vient abondamment dans leur garrigues, & pasturages. C'est peut estre la cause pourquoy on teignoit anciennement la pourpre des Empereurs dans Narbone; ce que nous apprenons de la Notice de l'Empire d'Occident, dans laquelle se trouue vn Officier de l'Empereur *sub Comite sacrarum largitionum*, qui est appellé *Procurator Baphij Narbonensis*. Les inscriptions des anciens tombeaux qui sont dans la ville de Narbone nous le tesmoignent pareillement; car on y void encores aujourd'huy des tombeaux dressez à ceux qui teignoient la pourpre, qui sont nommez dans lesdites inscriptions *Purpurarij*. De la mesme laine du pays l'on faiët encores à Montpellier des couertes fort fines, lesquelles on debite non seulement par le Languedoc; mais aussi parmy les estrangers; elles sont fort legeres, d'autant qu'elles sont faites d'une laine fort fine, & neantmoins elles tiennent fort chaud sans affaïsser. Ces couertes sont tellement prisées, que l'on vend les grandes dans le païs iusques à trente & cinq liures. L'on faiët aussi des fustaines & boutanes blanches dans la mesme ville de Montpellier fort belles, dont les filles & femmes dudit lieu vont quasi toutes vestues, principalement en esté.

Nous n'auons pas feulement des draps de laine & de coton, mais nous trouuerons aussi des draps de soie dans le pays, sans en aller chercher ailleurs; car il se faiët dans le Languedoc grande quantité de soye, estant quasi tout le pays complanté & couuert de meuriers blancs, des seüilles desquels on nourrit les vers à soye, d'où prouient vn grand profit au Languedoc. Je me souuiens auoir

autrefois veu en passant à Nismes vn tour à filer la foye , qu'ils appelloient moulin à foye, faiçt avec telle industrie , qu'vne seule femme en filant fa quenouille faisoit tirer vn nombre incroiable de quenouilles de verre qui filoient la foye. C'est de cette foye de Languedoc qu'on faiçt les tafetas & velours d'Auignon, qui seroient suffisans pour vestir tous les habitans du pais, qui ont accoustumé de s'habiller de foye, si nostre vanité n'estoit si grande, que de priser beaucoup plus les estofes estrangeres que les nostres; d'autant qu'on nous les vend à plus haut prix contre l'ordre qui se garde aux Estats & Royaumes bien policez , esquels on ne permet point d'aller querir ailleurs ce qui se trouue chez soy, affin que l'argent demeure dans le pays, & que les marchands puissent mieux vendre leurs denrées. Ce que le Roy Henry le Grand d'heureuse memoire, qui veilloit tousiours au bien de son Royaume , auoit desseigné de regler, ayant ordonné que par toutes ses prouinces on planteroit des meuriers. Il m'a fait autrefois cét honneur de me dire qu'il desiroit tellement pourueoir au bien & police de son Royaume, que ses sujets trouueroient dans iceluy tout ce qui leur seroit necessaire , sans en aller querir chez les estrangers, ayant faiçt resolution , ( si la mort ne l'eut preuenue , ou plustost si déloyalement on ne l'eut faiçt mourir, au grand regret & extreme perte de tous ses sujets, ) de faire en sorte qu'on n'allat pas hors de ses Estats, chercher les draps tant de laine que de foye, liures, espingles, cartes, & autres semblables marchandises que nous prenons chez les estrangers.

Par toutes les prouinces & pays, l'on trouue de pierre, plastre, chaux, & bois pour bastir des maisons : mais le marbre & les hauts sapins qui se trouuent à Tolose pour faire de magnifiques bastimens ne se rencontrent qu'en fort peu d'endroits ; car bien que la ville de Tolose soit assez éloignée des monts Pyrenées, qui sont la pluspart de marbre ; toutesfois il est fort aisé à ceux qui veulent faire de grands edifices de recouurer de tres-beaux marbres qu'on fait venir commodement, & à peu de frais des monts Pyrenées par la riuere de Garone. Il y a aussi grande quantité de beaux marbres iaspez, tant aux montagnes de Caunes au Diocese de Carcassone, qu'à sainct Pons de Toumiers, ou de la montagne appelée Cap de Sette, d'où ceux du pais peuuent recouurer le marbre pour orner leurs edifices. A vn village nommé Roquebrune qui est à trois lieuës de Besiers, l'on a depuis sept ou huit ans descouuert des marbrieres qui donnent le plus beau marbre qui se puisse voir, dont le Sieur Euesque de ladite ville faiçt orner vne Chapelle qu'il faiçt bastir à l'honneur de S. Charles Borromée, dans l'Eglise des PP. de S. Dominique. Les ouriers qui traouillent ce marbre sont Italiens, & disent que dans l'Italie n'y en a point de plus beau, ny de plus diuersifié que celuy là. Les cloistres de tant de monasteres qui sont dans Tolose tous faits & bastis de colonnes, pedestals, chapiteaux, & corniches de marbre, tesmoignent assez combien il est facile à cette ville d'en recouurer. Ces grands sapins qui viennent par la riuere de Garone semblent estre faits pour de grands bastimens ; car le sapin est vn arbre qui vient fort haut, droit, & leger, n'affaissant aucunement les maisons, lequel bois porte fort en trauers sans qu'il soit dangereux de rompre : ce qui est cause qu'on voit dans Tolose tant és maisons publiques, que priuées de grandes sa-

les,

les sans estre portées par aucun pillier, ains seulement le plancher est porté sur de longues poutres de sapin. Et bien que ce bois ne soit pas si fort que le cheſne; neantmoins il porte trois fois plus, moyennât qu'il soit mis à trauers. Nous auons si grande abondance de ces poutres de sapin à Tolose, que nous en faisons part à ceux de Bourdeaus lors qu'ils en ont besoin.

Le pais de Languedoc produit plusieurs autres choses, qui luy sont particulieres, & que l'on ne peut trouuer ailleurs, desquelles ny les prouinces voisines, ny les estrangeres ne se peuuent passer, apportans au pais vn profit incroyable. Entre celles là le pastel peut tenir des premiers rangs. C'est vne herbe que l'on seme & cultiue particulièrement dans la Comté de Lauragois près de Tolose, qui est non seulement propre, mais aussi necessaire pour la teinture des draps. Les herbiers appellent cette herbe tant en Grec qu'en Latin, *Isatis*. Cesar au cinquieme de ses Commentaires la nomme, *Glastum*; elle teint en bleu, ou azur. Je ne sçay pourquoy Hotoman en ses Notes sur les Commentaires de Cesar a corrigé mal à propos le texte, car au lieu de, *glasto se inficiunt*, il a mis *luteo se inficiunt*. Pline au ch. 6. du liu. 20. de son histoire fait mention du *glastu*: & remarque par exprés que les marchands de son temps se seruoient de cette herbe pour teindre les laines, comm'ils font encores auourd'huy: car auant que faire les draps, on teint souuent les laines en pastel, afin que la teinture en soit plus durable. Le mesme Pline au chap. 1. du liure 22. escrit, que les femmes d'Angleterre lors qu'elles vouloient aller à certains sacrifices, se teignoient *glasto*, c'est à dire de pastel, lequel, à ce que dit le mesme Pline en suite de cela, croist dans les Gaules, c'est à dire dans le Languedoc; car il n'y a point d'autre prouince dans la Gaule, qui produise le pastel que le Languedoc. Le trafic du pastel a esté autrefois si vtile & profitable à ce pais, que tous les plus riches marchands se sont rendus tels par ce trafic. On lit dans le liure appelé le Marchand, qu'anciennement on faisoit traduire de Tolose à Bourdeaus par la riuere de Garone tous les ans cent mille balles de pastel, qui valent pour le moins sur le pais quinze liures la bale, ce qui reuiet à vn million cinq cens mille liures, d'où procedoit l'abondance d'argent, & richesse de ce pais. Mais auourd'huy il s'en faut beaucoup qu'on n'en leue tant, à cause que les guerres ciuiles qui ont duré long temps dans le Languedoc, mesme dans le Lauragois, ont comme dépeuplé tout le pays: tellement qu'on ne trouue plus les gens qu'il faudroit pour le cultiuer. Et d'ailleurs l'inuention de l'Indique a ruiné entierement le trafic du pastel; d'autant que peu d'Indique meslée avec le pastel fait de grands effects en la teinture, & à bon marché; mais cette teinture brusle & gaste entierement les draps. C'est pourquoy nos Rois en ont tressagement defendu l'usage, à cause, comme nous venons de dire, qu'elle brusle & gaste entierement les draps; mais pourtant les teinturiers qui aiment plus leur profit particulier, que le bien du public, ne laissent pas de s'en seruir. Le profit du pastel est tellement grand en Lauragois, qu'il arriue souuent que ce qu'un champ semé de pastel produit en vne année fertile, vaut autant ou plus que le prix du champ, où il est semé. Ioinct que le pastel porte cette commodité, qu'il ne gaste point les terres où il est semé, pource qu'il faut apporter tant de soin à sarcler souuent les mauuaises herbes, que la terre en de-

meure mieux cultiuée, tellement que l'année apres l'on y seme du bled. D'ailleurs il n'empesche point les autres besongnes, d'autant que la plus part de la culture & manufacture du pastel, est faicte par les femmes, & par ainsi les hommes ne se destournent pas de leur trauail ordinaire. Le pastel ne vient pas seulement en Lauragois, mais aussi dans l'Albigeois, toutefois il s'en faut beaucoup qu'il ne soit si bon & profitable que celui de Lauragois.

Le pais d'Albigeois produit grande quantité de safran, qui se debite la plus part en Suisse & Allemagne, d'où vient vn grand profit au pays. Car i'ay appris qu'il se leuoit anciennement en Albigeois iusqu'à deux cens bales de safran; ce qui reuiet à vne notable somme de deniers; car la bale du safran vaut du moins quinze cens liures, ce qui reuiet à trois cens mille liures. Aussi est-il veritable que le Safran que porte l'Albigeois, n'est pas du commun & de l'ordinaire, mais le plus excellent qui se puisse trouuer.

Les prunes aussi que porte l'Albigeois, & qu'on faict seicher au Soleil, pour manger le long de l'an, portent beaucoup de commodité audict pays. L'on appelle ordinairement ces prunes, de saint Antonin, qui est vne petite ville sur les limites de Roüergue & d'Albigeois: & bien qu'elle soit située dans le Roüergue, neantmoins la plus part des prunes viennent du costé qui regarde Cordes & Albigeois. Le profit de ces prunes est bien si grand, qu'on l'estime à communes années reuenir à la somme de cent mille liures.

Le Verdet qui est bon aux teintures, & duquel les peintres se seruent aussi, se faict dans la ville de Mont-pellier, & les femmes de ladite ville en retirent de grands profits, avec peu de peine & de coust; car elles achètent les vins gastez (dont il ne se trouue que trop dans le pais bas; d'autant que les vins ne sont pas de bonne garde) qu'elles mettent apres dans des vases tenus à cet effect dans des caues bien profondes & humides, esquels elles font à suite tremper des plates de cuiure; tellement que la force du vin jointe à l'humidité des caues, faict qu'il vient comme quelque espece de moisissure, ou crasse verte autour de ces plates de cuiure, qu'elles raclent apres avec des couteaux, d'où prouient le verdet.

Dans le Languedoc croist aussi le vermillon, que les François appellent graine d'escarlate, laquelle se trouue tant dans la forest de Gramont, es environs de Mont-pellier, qu'autour de Narbone, & autres garrigues, ou pasturages dudit pays. Cette graine se leue sur vn arbrisseau, que les Latins nomment *Ilex aquifolia*. Et sert tant aux Apoticaire pour faire cette confection si cordiale d'Alkermés, qui prend son nom de cette graine nommée par les Arabes Kermes, d'où vient le nom de cramoisin; qu'aux teinturiers, qui la nomment *granum tinctorum*, *coccus infectorius*, ou cochenille.

L'õ retire aussi vn notable profit dans ledit pays, d'vne herbe qu'õ a accoutumé de semer & cultiuier au bord de la mer, laquelle estant venue à sa perfectiõ, on coupe, & apres on la faict brusler dãs vn creux, qu'õ faict dãs la terre, cõme dãs vn fourneau, couurant ce creux de terre par dessus, afin que le feu ne puisse prẽdre air, & respirer: & cette herbe estãt bruslée, l'õ decouure ce creux qu'on trouue plein de certaine matiere dure, qui s'appelle dãs le pais *Salicor*, qui ressemble au sel en roche, & de laquelle apres on fait les verres. Cette herbe est apellée  
des

des Arabes, *Kali*, des Latins *Salicornia*, & des François *Soude*. Il se faiçt si grande quantité de ce Salicor dans le Languedoc, qu'on le transporte en diuers Royaumes, mais principalement en Italie, duquel les Italiens fort ingénieux font ces beaux verres, qu'ils apportēt apres tāt en Frāce qu'en Espagne, & autres Royaumes de l'Europe. L'on treuve encore dans la ville de Chalabre, dioceſe d'Alet des mines de Ieyet, que Pline au ch. 19. du liure 35. appelle *lapis Gagates*, de laquelle l'on faiçt des chaines, & autres petites beſongnes tresagreables, que l'ō transporte par tout. Ce qui a grandement enrichy plusieurs habitans de ladite ville. Il n'y a donques rien de neceſſaire, bon, & profitable à l'hōme, que le païs de Languedoc ne produiſe abondamment: tellement que nous n'auons rien à enuier aux autres Prouinces, puis que la noſtre nous fournit ſans emprunter d'ailleurs, tout ce qui nous eſt neceſſaire: & ne reſte autre choſe à ſouhaiter, ſi non que nous vueillions qu'elle produiſe de l'or, de l'argent, & des diamans, comme faiçt le Peru, & autres prouinces nouuellement deſcouuertes. Mais ſi nous recherchons bien les veines & entrailles de nos montagnes de Languedoc; nous trouuerons qu'elles ont produit & produiſēt encores ces riches metaux & des diamans, non ſeulement pour l'vſage de ceux du païs, mais encor pour les prouinces voiſines: car près des baings de Regnes, vers le païs de Razés, au Dioceſe d'Alet, il y a eu des mines d'or & d'argent, & voit on encores auiourd'huy de grandes cauernes & carrieres, d'où les anciens en ont tiré: Que ſi nous n'en trouuons pas ſi grande quantité que noſtre cupidité pourroit deſirer, c'eſt que la deſpenſe en eſt grande, & que nous n'auons point l'industrie de le ſçauoir tirer. C'eſt pourquoy nos anceſtres auoient accouſtumé d'aller chercher de grādes troupes, comme des colonies d'Allemās pour tirer ces precieus metaux, comme eſtant plus aduiſez & experimentez à la recherche des mineraux, que les naturels du païs. Et ie ne ſçay ſi la Iudicature Royale, que l'ō nôme encore auiourd'huy des Allemans, qui eſt bien près de la Comte de Foix a retenu ce nom, de ce que les Roys ayant enuoyé ces colonies d'Allemās pour trauailler à ces recherches, leur auroient voulu par priuilege ſpecial donner vn iuge pour decider leurs differens; tellement que la iudicature a retenu encore ce nom; ce que ie ne voudrois pas pourtant aſſeurer. Nous auons auſſi dans le dioceſe de Carcaſſone vne mine d'argēt qu'on appelle la Caumete, qui appartient au Sieur de Bardichon, de laquelle on tire tous les iours d'argent bon & loyal. Villemaigne a eſté appellée autrefois l'argentiere, & à Melgueil, & autres lieux du Languedoc on a tiré iadis grande quantité d'or & d'argent, cōme l'on peut remarquer des cauernes & carrieres qu'ō y voit encores, & c'eſt poſſible la cauſe pourquoy il y auoit anciennement à Melgueil vn bureau de monnoie; & que tous les anciens contrats parlent, & font mentiō des ſols de Melgueil, qui ſont nômez *ſolidi Melgorienſes*. Cōme auſſi dans la ville de Narbone il y a eu de toute anciēneté vne fabrique de mōnoie, ainſi que nous monſtreronſ en parlāt de la ville de Narbone. Mais la grāde quantité de minieres d'or & d'argent eſtoit aux mōts Pyrenées, meſmes en celles qui ſont dās la Comté de Foix. Bertrand Helie en ſon hiſtoire des Côtes de Foix traitāt des minieres qui ſe trouuent dās ladite Côté, dit ces paroles: *Sunt innu nere plumbi, argenti, electrique fodina, noſtra etiā memoria recenter adinuētæ*. Diodore Siciliē au ch. 9. du 6. liu. de ſes anti-

quitez escrit, que les bergers des mōts Pyrenées mirēt le feu aux forests, qui sōt en ces montagnes, duquel feu elles prindrent leur nom. Ces forests doncques estant embrasées, eschaufferent tellement les mōtagnes, que l'argent qui estoit dans leurs entrailles se fondit en telle abondance, qu'il en sortit vn ruisseau d'argent, cōme d'une fournaise, duquel argent n'ayans encore ceux du pais reconnu la valeur, les marchands Pheniciens changerent leurs marchandises de peu de valeur avec ce precieux metal, qu'ils emporterent en Grece & en Asie, & se monstrerent tellement aides de cēt argent, qu'en ayant chargé & rempli leurs vaisseaux; autant qu'ils en pouuoient porter, pour en auoir encores dauantage, ils firent oster le plomb qu'on a accoustumé d'attacher aux ancrs des nauires pour les arrester, au lieu duquel ils mirent de l'argent. Ces montagnes que la nature a mises pour bornes entre la France & l'Espagne, ont enrichy autrefois grandemēt ces deux Royaumes; car le mesme Diodore raporte comme long temps apres ceux d'Espagne ayant reconnu la valeur de l'argent, employerent vn grand soin à cette recherche, qui leur apporta vn grand profit; d'autant qu'ils ne bailloient qu'un quatriesme à ceux qui trauailloient pour le ramasser. Cette terre, dit Diodore, est toute pleine d'argent; si biē que c'est vne merueille de voir comme la nature l'a enrichie, & le continuel trauail que les habitans employent à cette recherche, dont le profit estoit fort grand au commencement: Mais les Romains grandement cupides du profit, ayans subiugué l'Espagne, s'enrichirent de l'or & de l'argent qu'ils y trouuerent, employans tous leurs esclaves à cette recherche, par le moyen desquels ils creuserent si profondement la terre, que l'ō y pouuoit marcher par dessus plusieurs stades, iusques à trouuer des riuieres sous terre qui leur estoient incogneues. Et ce trauail estoit continué avec tant d'ardeur & d'affection à cette recherche, que bien souuent les pauures esclaves qui y estoient forcez à coups de foüets sans aucun relasche par les Romains, mouroient accablez de la peine.

Nous ne sçaurions auoir vn plus assureté tesmoignage cōme ces montagnes sont pleines d'or & d'argent, que celuy que l'on peut tirer des fables des riuieres, qui prennent leur source desdites montagnes, lesquels se trouuēt tout couverts d'or & d'argent. La riuiere de l'Ariege est nommée par quelques vns *Aurigera*; d'autant que tout son sable se trouue parfemé d'or, que les pauures gens ont accoustumé d'amasser pour apres le vendre. On appelle ordinairement cēt or, or de paille: Et bien que le profit en soit assez petit, ce neantmoins il dōne à viure à ceux qui s'y occupent. La riuiere de Larget est vn petit fleuve qui sort d'une montagne appellée la Cauiole, qui est des monts Pyrenées, & arrose la plaine de Verguliere en la Comté de Foix, & dont le sable se trouue pareillement tout couuert d'argent; ce qui luy a fait donner le nō de Larget, ou Largent. La riuiere du Tarn qui borne la Gaule Narbonoise premiere, & qui a sa source dans les Ceuenes, roule l'or parmy son sablon, aussi le Poëte Aufone luy donne cēt Epithete, porte-or, *Et Auriferum postponet Gallia Tarnem.*

Ce n'est pas donc sans suiet que Strabon a noté au liure quatriesme de sa Geographie, que les Tectosages, ou les Tolosains jouyssent d'une terre pleine d'or; & que Diodore a escrit que la nature a enrichy cette terre; & c'est de là que le mesme Strabon a pris occasiō d'escire que les Tolosains remplissoiēt leurs lacs sacrez d'or & d'argent, & que ces lacs ayans esté depuis vendus à des particuliers

culiers par les Romains, plusieurs en les escoulant y auoient trouué de grosses masses d'argent.

Si le Languedoc ne porte point de ces fins diamans qui se leuent en Orient, du moins tant les monts Pyrenées, que les campagnes voisines, qui sont dans le Languedoc se treuuent pleines de diamans, qui sont naturellement durs, & grauent aussi bien sur le verre que les plus fins diamans qu'on porte du Leuant. Et ce qui est à admirer est, que ces pierres que nous appellons diamans se trouuent naturellement à six angles, & les bouts en pointe, suiuant qu'on taille les vrais diamans. Que si nos Orfeures & Lapidaires auoient l'industrie de polir ces pierres dures, ie ne doute point qu'elles ne fussent fort belles: mais la nature s'est contentée de les produire taillées en quelque façon, laissant ce qui est de leur polisseure pour les rendre plus claires, à l'art & à l'industrie des hommes. D'ailleurs le pays du Puy produit grande quantité de saphirs fins & camayeus, qu'on met ordinairement en œuvre.

Il n'y a pas dans les montagnes de Foix seulement de l'or & de l'argent, mais elles nous fournissent encore toute autre espece de metaux, & principalement le fer qu'on y forge si abondamment, qu'une bonne partie de la France se sert du fer forgé aux montagnes de Foix, lequel est plus dur & meilleur que celui qui vient du pays de Forests. Aussi les harnois de guerre qui se font de ce fer, sont beaucoup meilleurs que tous autres. L'on porte ce fer de Foix à Tolose, laquelle apres le depart aux autres Prouinces.

C'est beaucoup que d'auoir cette grande abondance de fruits, & autres richesses que le Languedoc nous produit; mais tout cela seroit peu sans la santé; car c'est la santé qui rend toutes choses agreables, & sans laquelle nous ne pouuons receuoir aucun contentement. Les Medecins nous apprenent qu'une bonne partie de la santé prouient du bon air bien temperé, comme nous l'auons icy, car ce país n'est point sujet ny à la grande rigueur de l'hyuer, incommode aux gens vieux, ny aux trop grandes secheresses ou chaleurs qui incōmodent la ieunesse. C'est pourquoy Sidonius Apollinaris en son poëme de la ville de Narbone saluë ainsi la Gaule Narbonoise sous le nom de Narbone,

*Salue Narbo potens salubritate.*

Les beaux iours & serains de l'hyuer au pays bas ne se peuuent assez priser, soit-il pour la santé, ou pour le plaisir: & bien que ceux du país en recompense soient vn peu plus trauaillez de chaleur en esté; neantmoins ils ont cette faueur du Ciel, qu'il se leue tous les iours à midy vn Zephyre, ou petit vent frais qu'ils appellent Garbin qui les rafraischit. Quant à Tolose & pays haut du Languedoc il est beaucoup plus temperé: aussi auons nous meilleure prouisiō de bois que le país bas: & l'aurions à fort bon compte sans le peu de police qu'il y a dans la ville de Tolose; car ceux qui en ont la direction permettent qu'il soit acheté par des marchands, & autres habitans de la ville, & remis dans les grâges pour le reuendre plus cher en hyuer: & d'ailleurs les marchands qui portent le bois par la riuere, n'apportent que du gros bois, n'ayant point d'industrie de mettre le branchage en cotrers, cōme font ceux qui apportent le bois à Paris: car par ce moyen le bois seroit à beaucoup meilleur marché, & le pauvre peuple auroit moyen d'en acheter.

Que s'il arriue que nostre santé soit alterée, ou que nous aions quelqu'autre incommodité, comme nous sommes suiets à mille infirmités, nous trouuons dans le Languedoc plus qu'en toute autre Prouince, des eaux grandemēt salutaires, & des baings tresprofitables & vtils pour le soulagement de nos maladies & douleurs. Entre les eaux les plus singulieres pour la santé, celles d'en-Causse tiennent le premier rang; aussi sont elles les plus frequentées tant des François, que des Espagnols. Ces eaux sont au pied des monts Pyrenées à deux petites iournées de la ville de Tolose. L'on voit en Causse des fontaines ou sources dans la plaine, qui iettent vne eau tiede & comme sulfurée, sans qu'elles ayent autre mauuais goust, dont ceux qui y vont pour recouurer la santé apres s'estre vn peu purgez, ont accoustumé de prendre chaque matin durant quinze iours trois prinſes, chacune de douze ou quinze petits verres, apres lesquelles ils se promènent tousiours iusques au disner: ce qui cause vn si bon effect, que le malade apres s'estre vuidé naturellement sans aucune douleur ny tranchée de ventre, disne avec plus grand appetit, & se trouue tellement affamé qu'il mange beaucoup plus qu'il n'auoit accoustumé de manger à ses repas ordinaires. Il me souuient estant sur le lieu d'auoir veu autrefois vn pauvre Espagnol si indisposé qu'il ne pouuoit aucunement manger, de sorte qu'il disoit que dans dix iours il n'auoit peu acheuer vn petit pain, lequel aiant pris deux prinſes de cette eau, se trouua tellement affamé, qu'il ne peut prendre la troisieme sans manger, & mangea plus à vn seul repas qu'il n'auoit fait vn mois auparauant. Les Medecins ont accoustumé d'ordonner ces eaux à ceux qui sont opilez, qui ont des defluxions, ou mal d'estomac, mais principalemēt à ceux qui se craignent de la pierre. Qui voudra voir particulierement les vertus, & qualitez de ces eaux, les trouuera dās vn liure que Pierre Gassen de Plantin Docteur en Medecine fist imprimer à Tolose en l'an mil six cens & vnze. Bref ces eaux sont si bonnes & si salutaires, & ont vne vertu si diuine, que lors que les Medecins voient que les malades ne peuuent pas guerir par leurs drogues & medicamens, ils ont accoustumé de les renuoyer aux eaux d'en-Causse; dequoy plusieurs malades abandonnez des medecins se sont bien trouuez. Ces eaux ont encores cette bonne qualité, qu'elles ne sont point malfaisantes; & si tant est qu'elles ne donnēt point vne parfaicte guerison à nostre mal, du moins nous laissent elles en meilleur estat, sans nous apporter aucun dommage. Et non seulement ces eaux sont bonnes sur les lieux, mais encor transportées bien loing aux Prouinces plus éloignées avec des barrils ou bouteilles bien bouchées, elles conseruent leur vertu. C'est pourquoy on en vient querir non seulement de tous les quartiers de la France, mais encore, comme i'ay veu, de Lorraine & d'Espagne.

On a accoustumé de boire de ces eaux en deux saisons, au Printemps & en Automne, auquel temps on les croit auoir quelque particuliere vertu. L'eau qui s'escoule de ces fontaines se meslant avec la terre, forme vne bouë noire comme de la poix, laquelle sent fort au soulfre, & appliquée sur la partie dolente rend des effects merueilleux. C'est pourquoy on a de coustume aussi de la transporter aux Prouinces voisines dans des peaux de cheureaux. L'affluence du peuple qui aborde de toutes parts à ces eaux medecinales est si grande, qu'o

a esté contrainct d'y bastir vn grand bourg pour les pouuoir commodement  
loger & receuoir.

Bartas faict mention de leur vertu en sa Semaine, quand il dit :

*Or comme ma Gascogne heurensement abonde  
En soldats, bleds & vins, plus qu'antre part du monde ;  
Elle abonde de mesme en baings non achetez,  
Où le peuple estranger accour de tous costez :  
Où la femme brehaigne, où le paralytique,  
L'ulceré, le gouteux, le sourd, le sciaticque  
Quittant du blond soleil l'une, & l'autre maison  
Treuuent sans desbourser leur prompte guerison :  
En Causse en est tesmoing, & les eaux salutaires  
De Cauderets, Barège, Aigues-caudes, Baigneres.*

Vn autre Poëte parlant des eaux d'Encausse en a escrit ces vers :

*Icy l'on void le sourd ouyr incontinent,  
Le boiteux, le gouteux marcher asseurement :  
Les tazes, & l'humeur qui empeschent la veüe  
Par la force de l'eau se voit toute tollüe,  
L'Ethique, l'hydropique, & le passe-fleureux,  
Le froid paralytique, & le sale tigneux,  
L'ulceré, le galeux, l'affligé de poitrine,  
Sont les merueilles grands de cette onde diuine.  
Le flux de sang s'y perd, & l'estomach chargé  
Se treuue en ayant beu de son mal allegé :  
Le phlegmatic fascheux purge sa blanche phlegme  
Et le triste songeard quite sa couleur blesme.*

La fontaine de Meine tient le second rang entre les eaux salutaires de Languedoc : elle est dás le diocese de Nismes près d'une ville nommée Montfrein. De cette fontaine sort vne eau claire & fresche, fort agreable à boire, de laquelle ceux qui se trouuent incommodez en leur fanté, boient ordinairement tant au repas, que hors d'iceluy, ce qu'ayant continué durant quelque temps, on voit des effects merueilleux ; car elle remet insensiblement les corps mal disposez en leur premiere fanté. Ces eaux sont grandement frequentées par ceux du bas Languedoc.

Il y a aussi en la Comté de Foix dans les terres du Comte de Rabat vne fontaine qu'on nomme ordinairement la fontaine sainte, qui est grandement vtile & profitable aux hydropiques.

Dans le diocese de Besiers à vn lieu nommé Gabian, il y a vne source laquelle, parmy l'eau fresche qui en decoule, iette aussi vne huyle, comme vn baume grandement profitable à vne infinité de maladies.

Outre ces eaux salutaires qui se trouuent dans le Languedoc, il y a aussi des baings fort excellens, qui sont fort vtils & profitables aux malades. Entre lesquels les baings de Balaruc sont grandement estimez & recommandez par les Medecins de la ville de Montpellier, aussi sont ils leurs voisins ; car de Balaruc à Montpellier il n'y a que trois lieues. Ces baings sont fort propres pour

appaifer toutes douleurs, conforter les nerfs, eschauffer les parties qu'on craint tomber en paralyfie, comme on peut voir au liure que Hortoman Medecin de Mont-pellier a escrit de leurs vertus. Ces baings sont fort pratiquez par ceux du bas Languedoc ; car quant aux habitans de Tolose ils frequentent plus les baings de Bagnieres en Bigorre, lesquels bien qu'ils ne soient dans le Languedoc, ce neantmoins sont plus proches & plus commodes pour les habitans de Tolose, estans à vne iournée des eaux d'en-Causse, tellement que ceux qui vont prendre lefdites eaux, vont apres aux baings de la ville de Bagnieres qui est assise au pied des monts Pyrenées dans la plaine, & recommandable pour la diuersité des baings qui s'y rencontrent, tant publics que particuliers, grandement vtiles suiuant la diuersité des maladies dont on se trouue atteint. Ce n'est pas d'aujourd'huy que ces baings sont en estime ; car les Romains les ont recognus, & grandement prizez, comme tesmoignent les anciennes inscriptions Romaines, & le vœu faict pour l'Empereur Auguste qui se voit encores en nos iours aux portes de la ville de Bagnieres, laquelle estoit appelée anciennement, *Vicus Aquensis*. Je me souuiens auoir veu sur le lieu vne pierre à laquelle estoit attaché vn gond de porte, portant cette inscription,

N Y M P H I S.  
P R O. S A L V-  
T E. S V A. S E-  
V E R. S E R A-  
N V S. V. S. L. M.

Ces baings rendent des effects merueilleux ; car on y voit souuent des personnes, les vns qui ont de membres secs & arides, les autres qui sont comme paralytiques, lesquels sont humectez & eschauffez par le moyé de ces baings, & les malades remis en leur premier estat & fanté.

Après les baings de Balaruc viennent les baings de Regnes au diocese d'Allet, non loing de la ville de Limous, lesquels si on auoit esgard à l'antiquité, meriteroient le premier rang ; car les mafures, anciennes inscriptions, & vnes qui s'y trouuent, nous tesmoignent assez que ces baings ont esté frequentez par les anciens. L'on voit encore dans l'Eglise dudit lieu cette ancienne inscription Romaine, qui a esté autrefois tirée des anciens bastimens qui estoient autour de ladite fontaine,

C. POMPEIUS QVARTVS, P. A.  
M. SVO.

Et bien que ces baings soient aujourd'huy peu cognus & frequentez, si est-ce toutefois que plusieurs se loient d'y auoir esté ; & certes ils ne peuuent māquer d'estre bons, d'autant qu'il y a eu autrefois aux montagnes voisines des mines d'or, d'argent, de fer, & de plomb. En la Comté de Foix, & dans la ville d'Ax, l'on trouue des baings dont l'eau est tellement chaude qu'on y peut peller des pourceaux, & plumer la volaille. Cette ville porte particulièrement le nom

le nom d'Ax, à cause des eaux & bains qui s'y trouuent; tout ainsi que Bagnieres est appellé *Vicus Aquensis*, Aix en Prouence où il y a aussi des baings, *Aqua Sextia*, L'Euésque d'Ax en Gascogne, *Aquensis Episcopus*. Et l'Archeuesque d'Aix la Chapelle où estoient les baings de Charlemagne, *Aquisgranum*, Et l'Archeuesque, *Archiepiscopus Aquensis*. Ces eaux se trouuent depuis le mois de May, iusqu'au mois de Novembre remplies de serpens, qui toutefois n'ont point de venin.

Et pour mettre fin à ce Chapitre, ie diray que les hommes du pays de Languedoc sont grandement propres tant aux armes, qu'aux lettres, & à l'agriculture, suiuant le tesmoignage mesme de Strabon. Et d'ailleurs ils sont ingénieux & de bonne grace; dequoy ie ne diray autre chose, mais ie me contenteray de mettre en ce lieu ce que Pline en dit au Chapitre quatriésme du liure troisiésme de son histoire, parlant de ceux de cette Prouince, *Agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli prouinciarum postferenda, breuiterque Italia potius quam Prouincia*. A quoy i'adiousteray seulement que les Dames, Damoiselles, & femmes du pais de Languedoc sont belles & de fort bonne grace, dequoy ie n'apporteray autre tesmoignage, que ce qu'en escrit Froissard au chap. sixiésme du volume quatriésme, parlant de Charles sixiésme Roy de France, duquel voicy les mots. *Le Roy de France se tint à la ville de Mont-pellier prés de douze iours: car l'ordonnance de la ville, des Dames & des Damoiselles, & leurs estats, & les esbatemens qu'il trouuoit, & ses gens aussi, luy plaisoit grandement; bien le Roy au voir dire estoit là en sa nourrisson; car pour ce temps il estoit ieune, & de leger esprit: si dansoit & caroloit avec ces friskes Dames de Mont-pellier toute la nuit, & leur donnoit, & faisoit banquets grands, beaux, & bien estoufez, & leur donnoit aneaux d'or & fermaillets à chacune, selon qu'il veoit & consideroit qu'elles le valloiet. Tant fit le Roy qu'il acquit des Dames de Mont-pellier, & Damoiselles grand' grace, & vouffissent bien les aucunes qu'il fut là demeuré plus longuement qu'il ne fit. Car c'estoient tous rainceaux, danses, soulas, tous les iours, & tousiours à recommencer. Vous scauez & auez ouy dire & recorder plusieurs fois, & les esbatemens des Dames & Damoiselles encourageoiet volontiers les cœurs des ieunes Gentils-hommes, & les eleuoient en requerant & desirant tout honneur, & ce qui s'ensuyt.*



DES RIVIERES QUI BORNENT, ARROVENT, ou prennent leur source dans le Languedoc.

CHAPITRE VI.



LE Languedoc est borné d'un costé de la mer Mediterranée, & des estangs qui sont ioignans ladite mer: & des autres costez par de grands & notables fleues, estant d'ailleurs arroufé par plusieurs riuieres: voicy le nom de celles dont ie me souuiens que i'ay voulu ranger par ordre alphabetique, afin qu'on les puisse plus commodement trouuer.